

DÉPARTEMENT DE L'AIN

MAIRIE DE 01300 PEYRIEU

☎ 04.79.42.00.14

Fax 04.79.42.00.90

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 16 décembre 2016

Le 16 décembre deux mil seize, le conseil municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de Jean GIREL, Maire.

Absents : Lionel Grostabussiat, Stéphane Ravier, Yvon Clerc,

Présents : les autres membres du Conseil Municipal.

FONCTION D'INSPECTION HYGIENE ET SECURITE

Le maire rappelle que toute collectivité, quelle que soit sa taille doit faire l'objet d'inspections en matière de santé et sécurité au travail. A défaut d'un personnel qualifié en interne, cette mission est confiée à un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le centre de Gestion dans le cadre d'une convention. En conséquence, cette convention avec le CDG est à caractère obligatoire.

- Il demande au conseil de se prononcer ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale et notamment les articles 5, 5-2, 14-1, 38, 40-1, 43 et 46,

Vu le décret n° 85-643 du 26 Juin 1985 modifié,

Vu la quatrième partie du code du travail relative à la santé et la sécurité au travail,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à confier au centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité et à signer la convention.

URBANISME : Les dossiers de Certificat d'Urbanisme des n° 24 à 34 sont revenus du service instructeur, le conseil municipal en prend connaissance.

Une demande de division parcellaire a été accordée à M. Goddet Guy et Mme Bavoze, une demande de permis de construire est en cours d'instruction pour M. et Mme Keraven afin de créer un garage couvert et un jardin d'hiver sur leur terrain.

PROJET ECOLE MAIRIE :

De nouveaux scénarios ont été proposés par l'assistance à maîtrise d'ouvrage ABAMO & CO. Sur 3 propositions, le scénario n°1 a été retenu par le conseil municipal : deux classes sont conservées dans l'existant, l'accès à ces classes est réaménagé de manière à séparer les logements dans le bâtiment existant et l'école. Ce scénario prévoit la création de 3 nouvelles classes dans un nouvel édifice situé à la place de l'algecco existant, ainsi qu'une salle de motricité, une cantine, une salle de repos, sont également prévues des surfaces pour l'administratif.

En début d'année une réunion avec ABAMO est prévue pour affiner l'étude et choisir l'architecte à qui seront confiés les travaux.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT :

Suite au devis initial effectué avec 7 points de mesures par le cabinet EPTEAU, le cabinet d'urbanisme 2BR souhaiterait 7 points de mesure supplémentaires, ce qui représente un surcoût de 5 950 €. La commune recontactera 2BR pour finaliser ce point et voir ce qu'il sera fait.

PROJET D'INSTALLATION D'UNE BRASSERIE :

Un couple d'écossais souhaiterait s'installer sur la commune pour la fabrication de bière artisanale, la question qui se pose pour ce genre d'installation concerne le rejet des eaux usées qui représente un gros volume annuel soit l'équivalent de 200 personnes supplémentaires pour la station d'épuration de Peyrieu Bourg. Hors, aujourd'hui la capacité de la station est déjà bien exploitée, et le raccordement d'un tel ouvrage ne semble pas pouvoir être faisable. Il reste toutefois la possibilité de faire un assainissement individuel par le biais une micro-station d'épuration, il faudrait savoir si le terrain attenant au bâtiment a la capacité de contenir une station de ce type et le coût de cet ouvrage. Des demandes de renseignements auprès des organismes concernés sont en cours.

N°	Délibérations prises par le Conseil municipal
161201	Fonction d'inspection hygiène et sécurité

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

NOM- Prénom	Signature	Absent ou Pouvoir
Maurice BETTANT		
Yolande CLAPOT		
Yvon CLERC		Absent
Jacky CAPITAN		
Philippe DAMERS		
Carla FOURNIER		
Jean-Michel FOURNIER		
Stéphanie GERBIER		
Jean GIREL		
Lionel GROSTABUSSIAT		Absent
Nathalie GRUSELIN		
Chantal LEMERRE		
Stéphane RAVIER		Absent
Suzanne REVEILLARD		
Laurent ROCHE		